

**Décision portant nomination du jury pour le recrutement sans concours
d'adjoint technique de recherche et de formation,
pour la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage),
session 20234, dans l'académie de LIMOGES.**

La Présidente de l'Université de LIMOGES,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement des adjoints techniques de recherche et de formation ;

DÉCIDE :

Article unique :

Sont nommés membres du jury pour le recrutement sans concours des adjoints techniques de recherche et de formation dans la branche d'activité professionnelle J au titre de l'année 2024, dans l'académie de LIMOGES :

Monsieur Nicolas BACHELERIE, Technicien de Recherche et de Formation, Université de Limoges, Président

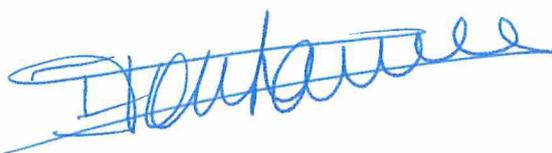
Madame Alexia BERNIER, Attaché d'administration, Université de Limoges, Vice Présidente

Madame Isabelle CACOYE, Attaché d'administration, Université de Limoges, Membre interne,

Monsieur Xavier CROS, Attaché d'administration, Université de Limoges, Membre interne,

Madame Nathalie MASSOT, Attaché principal d'administration, Commission du contentieux du stationnement payant, Membre externe

Fait à LIMOGES, le 13 mai 2024



Isabelle KLOCK-FONTANILLE